



A Soisy sous Montmorency, le 25/07/2022,

Cher Monsieur le Ministre, Monsieur NDIAYE,

Le 20 mai 2022, vous avez pris vos fonctions de Ministre de l'Éducation Nationale dont les missions principales sont le contrôle et l'évaluation des politiques éducatives en vue d'assurer la cohérence d'ensemble du système éducatif.

Aussi, votre ministère a la pleine responsabilité des mesures appliquées en milieu scolaire.

Dans le contexte inédit de la crise sanitaire, des mesures exceptionnelles ont été mises en place (port du masque et autres protocoles sanitaires) et ont eu des conséquences directes sur la santé des enfants.

Notre association « Mamans Louves » est née en 2021 face à l'urgence de considérer la souffrance de tous les enfants de France plongés dans une détresse psychologique sans précédent. Nous représentons 40 000 mères de famille qui dénoncent les ravages des mesures sanitaires en vigueur dans les établissements scolaires. Ces mesures ont souvent fait l'objet d'une application stricte, sans aucune prise en considération du cas particulier de chaque enfant et ont entraîné la mise en place d'une surveillance et de sanctions parfois inquiétantes, au sein des établissements scolaires.

Nous avons pour mission la défense de l'intérêt Supérieur des Enfants et des Jeunes, ainsi que le respect de l'autorité parentale.

A plusieurs reprises, nous avons sollicité par voie officielle les chargés de l'éducation, à savoir notamment l'ancien Ministre de l'éducation nationale Jean Michel Blanquer, Adrien Taquet ancien secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé. Afin de pouvoir traiter de ce sujet urgent, nous avons également demandé un débat public à Monsieur Emmanuel Macron, président de la République.

Nous n'avons reçu aucune suite à ces sollicitations.

Pourtant la détresse psychologique des enfants et des jeunes est, aujourd'hui, reconnue par les instances elles-mêmes.

A ce propos, nous avons rédigé, en collaboration avec des professionnels de l'enfance, un bilan de l'impact traumatique de la crise sanitaire sur la santé des enfants et jeunes. Ce bilan-dresse un constat sans appel. Vous trouverez ce dernier sur notre site internet : <https://mamanslouves.com/notre-bilan-dimpact/>

Depuis 2020, de nombreux professionnels de la santé et de l'enfance alertent sur les conséquences de ces mesures sur les enfants et les jeunes.

Dès le 16 Décembre 2020, une commission d'enquête menée par l'Assemblée Nationale pour mesurer et prévenir les effets de la crise Covid-19 sur les enfants et la jeunesse, a rendu un rapport sans équivoque concluant à la nécessité de mettre en place des solutions afin d'éviter que la détresse des enfants et des jeunes ne se creuse davantage.

Au début de l'année 2021, de multiples services pédopsychiatriques de France ont également alerté les autorités et tiré la sonnette d'alarme.

A ce jour, la réponse du gouvernement n'a pas été à la hauteur du désastre en cours. Aucune mesure n'a été appliquée pour permettre aux enfants d'aller mieux, au contraire, les discours anxiogènes ont été renforcés tout comme les protocoles sanitaires. Un non-sens largement incompris et décrié par les parents français.

Le dialogue entre les parents et les instances a intégralement été rompu, alors que dans une telle situation de crise, il aurait dû être encouragé et renforcé.

Le gouvernement a contraint tous les parents de France à accepter des dispositifs médicaux, notamment le port du masque, sans aucune concertation, et donc sans consentement libre et éclairé.

Il est inacceptable que les pouvoirs publics se substituent à **l'autorité parentale définie par le Code civil (articles 371 à 371-6)** : pour rappel, l'autorité parentale confère aux parents des droits et met à leur charge des devoirs vis-à-vis de **leur enfant mineur**. Les parents ont un devoir **de protection et d'entretien** de leur enfant. Ils doivent veiller sur sa sécurité et contribuer à son entretien matériel et moral, c'est-à-dire le nourrir, l'héberger, et **prendre des décisions médicales**.

De plus, les débats orientés au sujet de la vaccination Covid-19 posent un problème éthique : ce débat n'a clairement pas sa place dans les établissements scolaires.

Il convient en effet de rappeler que l'école doit se cantonner à l'instruction, les parents à l'éducation et le médecin traitant à la santé.

Le sujet de la vaccination doit être un choix discuté entre la famille et le médecin traitant.

Nous avons à présent un second problème de santé publique qu'il convient de traiter de toute urgence : la jeunesse, victime collatérale de la crise sanitaire.

Nous espérons vivement, Monsieur le Ministre, que vous prendrez pleine mesure de la gravité de la situation afin d'agir en conséquence. Nous sommes convaincues, que vous ne resterez pas insensible au devenir des enfants de la nation.

Ainsi nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir au sein de votre Ministère afin de réouvrir le dialogue avec les parents que nous représentons et nous permettre de participer à l'élaboration de solutions pour le « bien-être » de tous les enfants de France comme l'énonce votre circulaire de rentrée 2022 qui indique à ce sujet qu'une des priorités est "une attention accrue à la santé mentale des élèves", ainsi que "Toutes les études menées dans le prolongement de la crise sanitaire montrent les effets délétères que celle-ci a eus sur la santé mentale des jeunes, conduisant notamment à des troubles anxieux ou à un affaiblissement de l'estime de soi. La santé psychique des élèves constitue donc une priorité absolue : il en va de leur santé et la construction de soi de chacun d'eux à long terme. Dès la rentrée, des travaux seront lancés pour conforter le rôle des personnels médico-sociaux et renforcer l'attractivité de leurs métiers. Au-delà, c'est bien l'ensemble de la communauté éducative qui doit veiller à créer un cadre d'apprentissage serein, bienveillant, à l'écoute des besoins des élèves et de nature à leur donner confiance en eux-mêmes. Une attention toute particulière devra être portée au repérage et au suivi des élèves qui montrent des signes de grande fragilité psychologique."

Dans l'attente de prolonger ce contact par une rencontre, veuillez agréer Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Les Mamans Louves